

Service Technique Eau Assainissement Hygiène STEAH

Commune rurale de Sadabe



Jun 2021

Qu'est-ce qu'un STEAH ?

Le STEAH est un service technique de la mairie, dont les employés ont pour responsabilités :

- De s'assurer que la politique de l'eau et de l'assainissement de la commune rurale est mise en œuvre et que les règlements sont respectés,
- D'inspecter régulièrement l'ensemble des ouvrages hydrauliques existants sur la commune pour évaluer leur état de fonctionnement, contrôler leur bonne gestion et que l'équipe communale ait ainsi une vision d'ensemble de l'accès à l'eau et des conditions d'assainissement.

Le STEAH a été créé face au constat que la gestion déléguée aux Comités ne suffit pas : il est nécessaire qu'un intervenant externe les rappelle à leurs prérogatives et stimule les prises d'initiatives pour la maintenance.

Il s'agissait aussi de renforcer les compétences de l'équipe communale qui connaissait mal ses missions de maître d'œuvre.

Genèse de la mise en place du STEAH

1986 : Construction des premiers ouvrages par Fikrifama – Caritas.



2010 : Appui d'Inter Aide à l'élaboration du Schéma Directeur de l'Eau par la commune.



2011 : Suite au constat que les 27 ouvrages existants ne sont pas fonctionnels faute d'entretien, création du STEAH, nomination d'un ACEAH, établissement d'une redevance sur l'eau pour financer le STEAH (500 Ar/cotisant/an).



2012 – 2013 : Premières réhabilitations et constructions d'ouvrages d'adduction d'eau potable par gravitaire (AEPG) par Inter Aide.



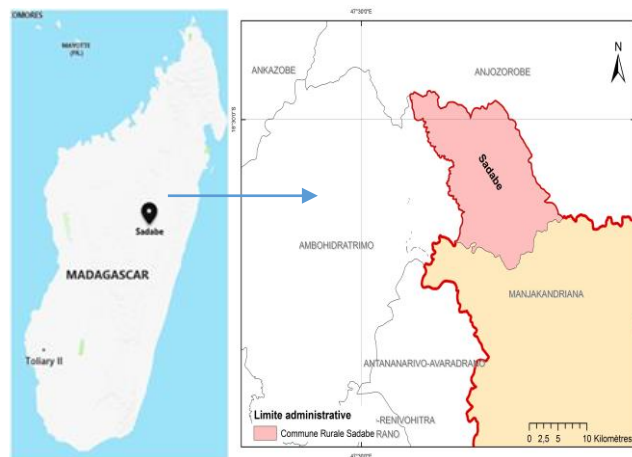
2015 : 32 systèmes intégrés au STEAH, Election d'un nouveau maire, renouvellement des membres de la CCEAH.



2019 : 39 systèmes intégrés au STEAH, Election d'un nouveau maire, renouvellement des membres de la CCEAH, recrutement d'un ACEAH supplémentaire.



2020 : 44 systèmes intégrés au STEAH



Sadabe, commune rurale située à 53 km de la capitale Antananarivo, comptait environ 22 000 habitants en 2020.

Sa superficie est de 231 km², correspondant à 24 Fokontany étalés sur un rayon de 20 km autour du chef-lieu.

Ses habitants vivent principalement de la riziculture, de la culture d'oignons et la production de charbon.

Une vidéo présente également le STEAH de Sadabe
www.youtube.com/watch?v=y5Zq70BAQFU

PRESENTATION DU STEAH

Objectif général et missions

= un service de la commune pour garantir durablement l'accès à l'eau, de bonnes conditions d'hygiène et d'assainissement.

= une équipe technique communale permanente qui peut ...



Suivre les gestionnaires et avoir une vision d'ensemble de la situation EAH

Contrôler que l'argent est correctement utilisé

Informier et sensibiliser les usagers

Conserver l'historique des dossiers concernant l'EAH

Voir également le [mémento d'Inter Aide sur la maîtrise d'ouvrage communale](#).

Organisation

DIRECTION REGIONALE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE



STEAH

ACEAH
(Agent de suivi)

Recrutement

CCEAH

Définit la Politique EAH,
Supervise l'ACEAH,
Gestion financière

Bureau
Exécutif

Président (Maire)
Vice- président
Trésorier
Contrôleur
Secrétaire

Conseillers
de la CCEAH

Sensibilise
Informe

Lien entre CCEAH-Comités-Usagers

Conseille, appuie, suit et
accompagne

COMITE EAU (Gestionnaire délégué par système)

Elaboration du Budget Annuel d'entretien,
Suivi des dépenses
Collecte des cotisations

Paiement des cotisations

USAGERS DE L'EAU

- Le STEAH est constitué d'une Commission Communale pour l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène – CCEAH, composée de 4 représentants de la commune et de 5 représentants élus par les Comités eau, présidée par le maire. C'est elle qui définit les orientations de la commune pour garantir de bonnes conditions d'accès à l'eau et l'assainissement dans la commune.
- Elle emploie des Agents, les ACEAH (Agent Communal) qui assurent des visites sur le terrain pour suivre les ouvrages et leurs gestionnaires (le plus souvent comités eau) sur le plan technique, financier et organisationnel. Ils ou elles sont l'interface entre les usagers et la commune.
- La commune et le STEAH rendent des comptes à la DREAH qui représente le Ministère en région.

MISSIONS D'UN ACEAH ET RESULTATS

Supervision de la gestion des ouvrages :

2 visites par an par ouvrage. Il s'agit d'accompagner les Comités à poser un diagnostic sur l'ensemble du système. Un état des lieux et des recommandations sont dressés par l'ACEAH qui vérifiera lors de la seconde visite l'avancement des actions prises par le comité.

Un système est généralement géré par un comité Eau (délégation de la commune) et 2 techniciens villageois sont formés pour l'entretien (ils sont payés à la tâche par le comité).

L'ACEAH fait également **un audit des comptes.**

Chaque comité est censé élaborer des budgets annuels (BA) pour prévoir les dépenses d'entretien ou des réparations des ouvrages, faire des provisions et être en mesure de payer la redevance pour le STEAH.



ACEAH lors d'un diagnostic. Hormis le chef-lieu de Sadabe, les ouvrages des villages sont généralement des adductions gravitaires alimentées par des captages et desservant plusieurs bornes fontaines (5 en moyenne), incluant des réservoirs suivant le débit des sources.

Année	Nombre d'AEPP fonctionnelles	Nombre d'AEPP partiellement fonctionnelles	Nombre d'AEPP non fonctionnelles	Nombre total d'AEPP
2020	40	6	5	51
2019	39	4	2	45
2018	37	7	0	44
2017	32	11	0	43
2016	36	3	2	41

Les 40 Adductions en Eau Potable par Gravité (AEPP) alimentent **240 bornes fontaines, soit près de 16 000 usagers.**

Les bilans montrent qu'en parallèle d'une adhésion croissante au service, due également à l'augmentation du nombre d'ouvrages construits par Inter Aide, les taux de fonctionnalité oscillent depuis plusieurs années autour de

80%.

Relève des branchements privés :

- ✓ Les ménages ayant les moyens peuvent faire une demande au STEAH pour l'installation d'un robinet et d'un compteur à domicile. Un technicien local réalise l'installation sous la supervision de l'ACEAH.
- ✓ L'ACEAH fait une relève mensuelle des compteurs. C'est à ce moment-là que ces ménages règlent leur cotisation annuelle au STEAH ainsi que le montant équivalent au volume consommé.



Il y a 12 branchements privés en 2020/2021.

Permanence du STEAH

Le STEAH dispose d'un local fourni par la mairie, ce bureau des ACEAH leur permet :

- ✓ **D'archiver les dossiers** et de planifier leur suivi.
- ✓ D'être ouvert au public les jours de marché pour la **vente de pièces détachées** nécessaires à l'entretien.



Une carte est affichée dans le bureau du STEAH, permettant d'identifier les villages où sont les ouvrages fonctionnels ou non et les besoins en eau.

AUTONOMIE DU SERVICE ET PERSPECTIVES

Financement

1. Les cotisations des usagers (collectées par les comités)

La **redevance communale est de 500 Ar par cotisant pour financer le STEAH**. Cela s'intègre au budget annuel qu'établissent les comités. Les montants des cotisations pour les usagers sont fixés à partir de ce budget annuel qui incluent redevance, réserves du comité pour l'entretien de l'ouvrage et des fonds d'amortissement. La cotisation oscille entre **1 000 et 3 500 Ar/cotisant/an**.

2. Les recettes des branchements privés

Païement volumétrique pour les **Branchements Privés = 500 Ar/m³**.

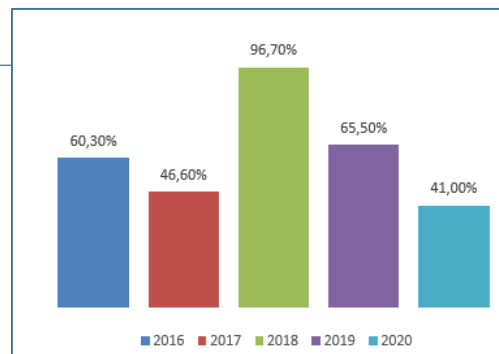
3. La vente de pièces détachées

4. L'investissement de la commune

Les fonds du STEAH sont sécurisés dans un compte OTIV (organisme de microfinance) dont les mandataires sont le maire et le trésorier communal.

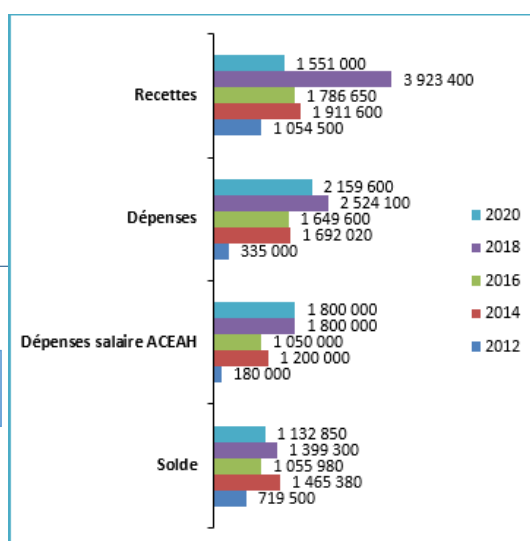
Budget du STEAH

Des volumes financiers en hausse, mais des comptes qui restent à l'équilibre (hormis l'année 2020, impacté par le Covid-19).



Taux de recouvrement des comités au STEAH.

Le taux de recouvrement a été plus faible en 2020 à cause de la pandémie de Covid 19.



Redevabilité :

- ✓ 2 assemblées par an sont organisées, où l'ACEAH fait une restitution de son travail, un bilan de la fonctionnalité des ouvrages et du recouvrement des cotisations par les comités. Il est également fait le bilan des dépenses de l'année passée et le budget du STEAH est élaboré pour l'année suivante.



DEFIS

- Jusqu'à récemment il n'y avait qu'un ACEAH pour suivre 40 systèmes. Un ACEAH supplémentaire vient d'être recruté.
- Il reste toujours des comités et villages réfractaires qu'il faut continuer à sensibiliser et auprès desquels valoriser le STEAH.
- Des besoins en eau encore important au niveau du chef-lieu de la commune de par l'accroissement démographique mais en particulier en période d'étiage avec la diminution du débit de l'eau de la source.

PERSPECTIVES

- Standardisation du montant de la cotisation de tous les systèmes, délégation de la gestion de tous les ouvrages à un seul gestionnaire (ONG locale, plutôt que comités).
- Installation d'un système de pompage solaire pour palier au problème d'insuffisance d'eau dans le chef-lieu, application de la tarification volumétrique.
- Renforcement des formations de gestion, travaux de réhabilitation, d'extension et de construction pour atteindre le maximum possible du taux d'accès à l'eau potable.